

**Parlement francophone bruxellois**  
(Assemblée de la Commission communautaire française)  
site: [www.parlementfrancophone.brussels](http://www.parlementfrancophone.brussels)

Commission des Affaires générales et résiduaires,  
de la Cohésion sociale et des Infrastructures sportives

---

**Convocation<sup>1</sup>**

**Mardi 20 janvier 2026 – 14h30  
Rue du Lombard, 69 – 1000 Bruxelles  
Salle 201**

**Ordre du jour**

**1. Projet de décret portant assentiment à l'Accord de siège entre le Royaume de Belgique et l'Autorité intergouvernementale pour le Développement, fait à Bruxelles le 16 février 2022  
doc. 48 (2025-2026) n° 1**

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse
- Exposé de M. Bernard Clerfayt, ministre en charge des Relations internationales
- Discussion générale
- Discussion et vote des articles du projet de décret
- Vote de l'ensemble du projet de décret

---

<sup>1</sup> Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions sont publiques. Le public peut suivre les débats via le lien sur la chaîne YouTube du Parlement <https://www.youtube.com/channel/UC2OV-5QjSD5pRJrCiYeedlg>.

**2. Projet de décret portant assentiment au Protocole additionnel entre le Royaume de Belgique et l'Association européenne de libre-échange, fait à Bruxelles le 24 novembre 2022**  
**doc. 49 (2025-2026) n° 1**

- Désignation du rapporteur / de la rapporteuse
- Exposé de M. Bernard Clerfayt, ministre en charge des Relations internationales
- Discussion générale
- Discussion et vote des articles du projet de décret
- Vote de l'ensemble du projet de décret

**3. Divers**

**Composition de la commission**

Présidence : M. Mohamed Ouriaghli

Vice-présidences : M. Sadik Köksal, M. Mustapha Akouz

**Membres effectifs :**

MR : Mme Aurélie Czekalski, M. Sadik Köksal, M. Gaëtan Van Goidsenhoven, M. Olivier Willocx

PS : M. Mustapha Akouz, Mme Nadia El Yousfi, M. Mohamed Ouriaghli

PTB : M. Abdourahmane Baldé, Mme Mihaela Drozd, Mme Patricia Parga Vega

Les Engagés : M. Moussa Diallo Elhadj

Ecolo : Mme Farida Tahar

**Membres suppléants :**

MR : Mme Clémentine Barzin, Mme Kristela Bytyci, M. Louis de Clippele, M. Hennan Oflu, Mme Amélie Pans

PS : M. Marc-Jean Ghysels, M. Jamal Ikaiban, M. Sevket Temiz, Mme Cécile Vainsel

PTB : M. Bruno Bauwens, M. Octave Daube, Mme Marisol Revelo Paredes, Mme Manon Vidal

Les Engagés : Mme Sofia Bennani, Mme Gladys Kazadi

Ecolo : M. Kalvin Soiresse Njall, M. Hicham Talhi

**Secrétaire administratif :** M. Edouard Bostem (02 504 96 36 – [ebostem@parlementfrancophone.brussels](mailto:ebostem@parlementfrancophone.brussels))

Article 15.4 du Règlement du Parlement francophone bruxellois: « *En cas d'absence d'un membre effectif, il est pourvu à son remplacement par un des membres suppléants appartenant au même groupe politique. Le président de la commission permanente est informé de ce remplacement.* »

*En outre, les membres effectifs et suppléants des commissions permanentes peuvent être remplacés pour une réunion par un autre membre du même groupe. Dans ce cas, le président du groupe politique concerné en informe par écrit le président de la commission permanente au plus tard avant le premier vote. Ce remplacement est mentionné au compte rendu de la séance plénière suivante. ».*

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).